

CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU CRA MIDI-PYRENEES

Du 14 juin 2018

		TITULAIRE		SUPPLEANT		
Collège 1	Représentants de personnes avec un trouble du spectre de l'autisme ou de leurs familles ou de leurs représentants légaux	Céline FERRATGE	Présente	Lauriane CHAUVET	Présente	
		Annie PUECH FOURNIER	Excusée	Joël ALARY		
		Léo AMERY	Présent	Grete JACQUIER		
		Florence PEZOUS	Excusée	en attente de désignation		
		Delphine GALONNIER	Excusée	en attente de désignation		
		Karine ROUTABOUL	Présente	en attente de désignation		
		Catherine COUSERGUE	Présente	en attente de désignation		
		Vanessa LASSERE RUIZ	Présente	Elisabeth JANEAU	Présente	
		Haybiba FRITZ	Présente	en attente de désignation		
Collège 2	Représentants professionnels	DIAGNOSTIC DES PERSONNES PRESENTANT UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME	Catherine CHOLLET	Présente	Laurence CARPENTIER	Présente
		GESTION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX	Suzanne LALOYE	Excusée	Corinne FORTIN	Présente
		SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE	Alexis CAUSSE	Présent	Stéphanie FIGEAC	Présente
		EDUCATION NATIONALE	Claire BOUILHAC	Excusée	Christine FANCELLO	Excusée
		FORMATION DES PROFESSIONNELS OU DE LA RECHERCHE	Frédéric DETCHART	Présent	Manuelle LAMBERT	Présente
Collège 3	Représentant du personnel CRA	Roxane ODOYER	Présente	Laureline CARROUSSEL	Excusée	
	Représentant des administrateurs du GIP	Patricia ETCHART	Présente	Eric LACOMBE	Présente	
Pour le CRA MP		Dr Thierry MAFFRE	Présent			
		Séverine GOMEZ	Présente			
Pour l'ARS Occitanie		Céline GARRIGUES	Excusée			
		Carla DA COSTA FERREIRA	Présente			

Rappel de l'ordre du jour proposé

1. Rappel du contexte règlementaire ; élection d'un président et d'un vice-président
2. Présentation du rapport annuel d'activité 2017 du CRA MP et discussion
3. Présentation de la « Stratégie Nationale Autisme au sein des Troubles Neuro-Développementaux » et débat sur son impact sur les orientations stratégiques du CRA.

Monsieur AGARD, Président du GIP Centre Ressources Autisme Midi-Pyrénées, remercie l'ensemble des membres du COS pour leur participation et est sûr que les avis et expériences de chacun permettront au CRA de mener à bien ses projets.

1. Contexte réglementaire

Le Docteur Maffre rappelle le contexte réglementaire qui a permis la mise en place de ce nouveau COS.

►► Composition

L'ARS a reçu et validé l'ensemble des candidatures reçues. Certains postes n'ont pu être à ce jour pourvus sur le collège 1 « représentants de personnes avec TSA », faute de candidats. Les membres du COS sont invités à relayer l'information auprès de leurs réseaux. Toute candidature devra être envoyée à Madame Carla DA COSTA FERREIRA à l'ARS (Carla.DACOSTAFERREIRA@ars.sante.fr).

►► Élection présidence et vice-présidence.

Le quorum étant atteint, les membres titulaires présents ou leur suppléant le cas échéant procèdent au vote à bulletin secret pour les deux postes :

- Présidence : candidature de Monsieur Léo AMERY (CRI 46)

11 votants ; 9 pour ; 2 contre.

Monsieur AMERY est élu Président du COS.

- Vice-présidence : candidature : Docteur Catherine CHOLLET (médecin chef de secteur de pédopsychiatrie CH Marchant)

11 votants ; 7 pour ; 4 contre.

Madame le Dr CHOLLET est élue Vice-Présidente du COS.

►► Rappel des missions réglementaires.

►► Règlement de fonctionnement.

Le Docteur MAFFRE présente une proposition de règlement de fonctionnement basé sur les termes du décret.

Discussion autour des différents articles, notamment sur les points : présence titulaire/suppléant, frais de déplacements, fonctionnement des groupes, établissement de l'ordre du jour.

Le projet de règlement de fonctionnement sera envoyé par mail pour avis de chacun.

2. Rapport d'activité 2017

Comme chaque année le CRA Midi-Pyrénées a fait remonter à l'ARS ses données chiffrées d'activité de l'ensemble des missions sur l'année écoulée. Ces données sont ensuite transmises à la CNSA qui en ressort un bilan annuel de l'ensemble des centres ressources autisme.

Le Docteur MAFFRE présente le rapport qualitatif réalisé à partir des chiffres et explicite chacune des missions.

3. Stratégies nationales

Le temps ne permet pas cet après-midi d'aborder le point proposé, il sera remis à l'ordre du jour du prochain COS.



Un doodle sera envoyé afin de fixer la prochaine rencontre du COS en septembre/octobre 2018.